

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 19 mai 2016

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRUN,

Etaient présents :

Messieurs François TROMBINI, Jean-Claude BRETNACHER, Philippe SCHUTZ, Franck ROGOVITZ et Thierry UJMA, Vice-présidents

membres en fonction : 7

membres présents : 6

Dont représentés : 0

membres absents : 1

POINT n°1 : Facturation des fluides – Convention d'occupation de l'ancien siège du SIEPB à Boulay

Monsieur le Vice-président rappelle les termes de la convention qui prévoient la refacturation des fluides à l'association des travailleurs franco-turcs. Cependant, le bâtiment est utilisé également par la SEE pour la gestion de la station d'épuration et ne dispose que d'un compteur d'électricité.

Par conséquent, afin de refacturer un montant correspondant à l'occupation des lieux par l'association, et après examen des plages d'occupation, le vice-président propose d'imputer 20 % des dépenses à l'association.

L'exposé du Vice-président entendu,

Après en avoir délibéré,

Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'accepter la proposition ci-dessus et de refacturer à l'association 20 % du coût de la consommation d'eau et d'électricité (dont chauffage),*
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,*

POINT n°2 : Convention de rétrocession de la voirie et des réseaux – Lotissement les Terres blanches

Monsieur le Vice-président informe le bureau qu'il est prévu la rétrocession à la CCPB des réseaux d'assainissement créés dans le cadre du lotissement cité en objet. Il y a donc lieu d'autoriser le Vice-président délégué à l'assainissement à signer ce document qui fixe les conditions de rétrocession.

L'exposé du Vice-président entendu,

Après en avoir délibéré,

Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) *D'autoriser M. Jean-Claude Bretnacher, vice-président, à signer la convention citée en objet,*
- 2) *D'autoriser le Vice-président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,*

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

Jean-Claude BRETNACHER,

François TROMBINI,

Philippe SCHUTZ,

Thierry UJMA,

Franck ROGOVITZ,